

Informations de base	
2011/2756(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur la situation en Syrie, au Yémen et à Bahreïn dans le contexte de la situation prévalant dans le monde arabe et en Afrique du Nord Subject 6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux Zone géographique Algérie Bahreïn Jordanie Libye Maroc Syrie Tunisie Yémen Égypte	

Acteurs principaux			
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunions	Date
	Affaires étrangères	3149	2012-02-27
	Affaires étrangères	3101	2011-07-20
	Affaires étrangères	3142	2012-01-23

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
06/07/2011	Débat en plénière		
07/07/2011	Décision du Parlement	T7-0333/2011	Résumé
07/07/2011	Résultat du vote au parlement		
07/07/2011	Fin de la procédure au Parlement		
20/07/2011	Adoption de résolution/conclusions par le Conseil		Résumé
23/01/2012	Adoption de résolution/conclusions par le Conseil		Résumé
27/02/2012	Débat au Conseil		Résumé

Informations techniques	
Référence de la procédure	2011/2756(RSP)

Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B7-0389/2011	04/07/2011	
Proposition de résolution		B7-0390/2011	04/07/2011	
Proposition de résolution		B7-0446/2011	04/07/2011	
Proposition de résolution		B7-0447/2011	04/07/2011	
Proposition de résolution		B7-0449/2011	04/07/2011	
Proposition de résolution		B7-0453/2011	04/07/2011	
Proposition de résolution		B7-0454/2011	04/07/2011	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T7-0333/2011	07/07/2011	Résumé

Résolution sur la situation en Syrie, au Yémen et à Bahreïn dans le contexte de la situation prévalant dans le monde arabe et en Afrique du Nord

2011/2756(RSP) - 23/01/2012

Le Conseil a débattu des événements en Syrie et a adopté des **conclusions** à ce sujet. Il a exprimé à nouveau la préoccupation que lui inspirent la détérioration de la situation et les **violations généralisées et systématiques des droits de l'homme**. En réaction, le Conseil a **renforcé les mesures restrictives** adoptées par l'UE à l'encontre du régime syrien. Il a également demandé **que le président Assad se retire immédiatement** pour permettre une transition pacifique et démocratique.

L'UE s'est félicitée de la résolution de la Ligue des États arabes en date du 22 janvier et de son initiative visant à obtenir le soutien du Conseil de sécurité des Nations unies dans la recherche d'une solution politique.

Vivement préoccupée par l'absence de coopération des autorités syriennes, l'UE leur a demandé de **se conformer totalement au plan d'action de la Ligue des États arabes** et de respecter les engagements pris à cet égard, de faire cesser complètement les violences exercées contre la population civile, de libérer les prisonniers politiques, de retirer les troupes, les chars et les armes présents dans les villes, et de permettre aux observateurs indépendants et aux médias de se déplacer sans entrave en Syrie et de rendre compte librement de la situation dans le pays.

L'UE poursuivra sa politique consistant à imposer de nouvelles mesures à l'encontre du régime, et non de la population civile, **tant que la répression se poursuivra**. À l'issue de l'évaluation de la situation réalisée par les États membres de l'UE, la liste des personnes désignées qui se sont dissociées de la politique répressive du régime sera réexaminée. L'UE a invité la communauté internationale à se joindre aux efforts qu'elle déploie pour s'attaquer aux responsables de la répression violente et à ceux qui y sont associés ainsi qu'aux personnes qui soutiennent le régime ou qui en tirent avantage.

L'UE a réaffirmé son **soutien à la population syrienne** et encouragé l'opposition syrienne à ne ménager aucun effort pour renforcer la coordination concernant la voie à suivre pour garantir une **transition ordonnée de la Syrie vers un État démocratique**, stable, qui assure une participation ouverte à tous et garantisse les droits des minorités. Elle soutient les efforts déployés par la Ligue des États arabes à cet égard.

L'UE s'est félicitée que le Conseil des droits de l'homme des Nations unies ait créé un mandat de Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Syrie. Elle a rappelé les principales conclusions du rapport de la commission d'enquête indépendante, selon laquelle des **crimes contre l'humanité** pourraient avoir été commis dans le pays. L'UE attend avec intérêt le prochain débat que le Conseil des droits de l'homme des Nations unies consacra à la Syrie, le 12 mars 2012.

Résolution sur la situation en Syrie, au Yémen et à Bahreïn dans le contexte de la situation prévalant dans le monde arabe et en Afrique du Nord

2011/2756(RSP) - 27/02/2012

Le Conseil a discuté des derniers développements en Syrie et des résultats de la conférence des amis de la Syrie organisée à Tunis le 24 février

Le Conseil a **condamné une fois de plus l'impitoyable répression à l'encontre de la population civile en Syrie** et a exprimé sa vive préoccupation face aux informations faisant état d'attaques brutales menées par les forces armées syriennes à Homs. Il a engagé le président Assad à faire cesser immédiatement les massacres des civils et à ordonner le retrait de l'armée syrienne des villes assiégées et à **quitter le pouvoir afin de permettre une transition pacifique** dans l'intérêt de son pays. Dans cette perspective, l'UE reconnaît le Conseil national syrien en tant que représentant légitime des Syriens recherchant un changement démocratique pacifique.

Étant donné que le recours à la force contre les civils se poursuit, le Conseil a **renforcé les mesures restrictives** mises en place à l'encontre du régime syrien. Il a également partiellement suspendu l'application de l'accord de coopération entre la Communauté économique européenne et la République arabe syrienne.

L'UE déplore que le Conseil de sécurité des Nations unies n'ait pas été en mesure d'apporter son soutien à l'appel de la Ligue des États arabes en faveur d'un processus politique ouvert à tous, qui serait conduit par les Syriens eux-mêmes et qui se déroulerait dans un climat exempt de peur et de violence. L'UE exhorte une fois de plus tous les membres du Conseil de sécurité des Nations unies à prendre leurs responsabilités.

L'UE restera en contact étroit avec la Ligue des États arabes, les Nations unies, l'Organisation de la coopération islamique, le Conseil de coopération du Golfe et d'autres organisations régionales dans le but de constituer un forum afin de coordonner leur action sur la Syrie, à l'appui des initiatives prises par la Ligue des États arabes pour résoudre la crise syrienne.

Résolution sur la situation en Syrie, au Yémen et à Bahreïn dans le contexte de la situation prévalant dans le monde arabe et en Afrique du Nord

2011/2756(RSP) - 07/07/2011 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Suite au débat qui a eu lieu le 6 juillet sur le même thème, le Parlement européen a adopté, une résolution sur la situation en Syrie, au Yémen et à Bahreïn dans le contexte de la situation prévalant dans le monde arabe et en Afrique du Nord.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE et ECR.

D'une manière générale, les députés condamnent l'usage disproportionné de la force par les régimes contre les manifestants pacifiques et déplorent le grand nombre de personnes tuées et blessées. Ils demandent donc l'arrêt immédiat du bain de sang et la libération de toutes les personnes arrêtées. Ils demandent également aux dirigeants politiques des pays arabes de tenir leurs promesses en engageant sans délai ni condition préalable un dialogue politique ouvert et constructif auquel participeront tous les partis politiques et mouvements démocratiques ainsi que des représentants de la société civile en vue d'ouvrir la voie à l'instauration d'une véritable démocratie.

Les députés se prononcent également de la manière suivante sur la Syrie, le Yémen et la Bahreïn :

Syrie : les députés rappellent que depuis le commencement de la répression en Syrie, en mars 2011, il se produit une escalade dans la violence et que les forces de l'ordre répondent aux manifestations continues par des arrestations de masse et une brutalité croissante, en tuant plus de 400 civils rien que dans le district de Deraa et, selon toute probabilité, plus de 1.000 au total dans l'ensemble de la Syrie. Ils condamnent donc l'escalade de la violence en Syrie et les violations persistantes et graves des droits de l'homme, y compris les sièges imposés sur un certain nombre de villes, telles que Deraa, Jisr al-Choughour et Hama, les arrestations de masse, les exécutions extrajudiciaires, les détentions arbitraires, les allégations de disparitions forcées et de torture. Le Parlement presse notamment les autorités syriennes et le président Bachar Al-Assad de **mettre un terme aux assassinats de manifestants non armés et de libérer immédiatement tous les manifestants, journalistes, défenseurs des droits de l'homme et prisonniers politiques qui sont détenus**. Il appelle l'ensemble des forces démocratiques et des acteurs de la société civile à participer à un véritable processus politique pour contribuer à une transition démocratique en Syrie et appelle les autorités syriennes à autoriser la presse étrangère à pénétrer dans le pays. Les députés demandent en particulier aux autorités syriennes de libérer immédiatement tous les enfants arrêtés lors de la répression des manifestations ou d'événements similaires. Ils appuient vivement les efforts diplomatiques que déploie l'Union avec ses partenaires de la communauté internationale pour faire en sorte que le Conseil de sécurité des Nations unies condamne les violences en cours en Syrie et regrette que, jusqu'à présent, ces efforts n'aient pas porté leurs fruits. Ils se félicitent de la politique de la Turquie qui consiste à laisser ses frontières ouvertes pour les réfugiés syriens et **engagent la Turquie et l'Union européenne à renforcer la coordination de leur politique étrangère** et à poursuivre leurs efforts communs en faveur de la démocratisation et du développement au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Dans la foulée, les députés invitent le Conseil et la Commission à aider sans délai les autorités turques et libanaises dans les efforts qu'elles déploient en vue de gérer la crise humanitaire qui se joue à leurs frontières avec la Syrie. Le Parlement invite en outre la vice-présidente/haute représentante, le Conseil et la Commission à **encourager les mouvements démocratiques d'opposition émergents à l'intérieur et à l'extérieur du pays** et demande que soit engagé de toute urgence un véritable dialogue politique qui donnera lieu à une profonde transition démocratique en Syrie.

Yémen : Le Parlement rappelle que la situation au Yémen demeure une source de profonde inquiétude, après des mois de violences et de troubles et condamne fermement les récentes attaques armées commises au Yémen, notamment celle du 3 juin 2011 contre la résidence présidentielle. Il appelle toutes les parties à cesser toutes les hostilités, à respecter les droits de l'homme et à observer un cessez-le-feu permanent. Dans la foulée, il se félicite de ses aspirations à un changement démocratique dans le pays et soutient **la démission du président Saleh et des membres de sa famille**. Le Parlement se félicite au passage de la mission du Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) au Yémen, qui a évalué la situation du pays en matière de droits de l'homme et formulera des recommandations à l'intention du gouvernement yéménite et de la communauté internationale.

Bahreïn : les députés condamnent la répression à Bahreïn et demandent la libération de tous les manifestants pacifiques, y compris des militants politiques, des journalistes et des défenseurs des droits de l'homme ainsi que des 47 médecins et infirmiers bahreïniens qui ont été arrêtés dans l'exercice de leur activité professionnelle. Tout en se félicitant de la levée de l'«état de sécurité nationale» à Bahreïn ainsi que de l'appel au dialogue national lancé par le roi Hamad ben Issa al-Khalifa, les députés demandent l'implication de toutes les forces politiques en présence, y compris l'opposition et la société civile. Le Parlement invite les autorités de Bahreïn à commuer les peines capitales d'Ali Abdullah Hassan al Sankis et d'Abdulaziz Abdulridha Ibrahim Hussain et à **rétablir le moratoire de fait sur la peine de mort**. Se félicitant de la décision du roi Hamad de constituer une commission indépendante chargée d'enquêter sur les violations des droits de l'homme commises au cours de la récente répression, le Parlement demande que cette commission soit totalement impartiale et pleinement transparente. Parallèlement, les députés expriment leurs préoccupations face à la **présence de troupes étrangères sous la bannière du Conseil de coopération du Golfe à Bahreïn** et répètent l'appel qu'il a lancé au CCG pour qu'il utilise ses ressources, en tant qu'organe collectif régional, pour agir de manière constructive et servir d'intermédiaire dans l'intérêt des réformes pacifiques à Bahreïn.

Monde arabe et Afrique du Nord : d'une manière générale, les députés soutiennent le processus de transition démocratique en Égypte et en Tunisie, et encouragent le processus de réforme politique dans les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Ils répètent la détermination de la communauté internationale à protéger les civils **en Libye**, notamment en intensifiant la pression exercée sur le régime libyen, et en soutenant la construction d'un État libyen démocratique. Ils demandent au Conseil et à la vice-présidente/haute représentante de prendre d'autres initiatives pour trouver une solution au conflit, en tenant compte du **mandat d'arrêt récemment émis par la CPI à l'encontre du colonel Kadhafi**, de son fils, Saïf al-Islam Kadhafi, et d'Abdallah al-Sanussi.

Le Parlement demande encore :

- aux partis politiques marocains de jouer un rôle actif dans le processus de transformation du pays ;
- à l'Algérie de lever l'état d'urgence et à planifier une réforme constitutionnelle ;
- la révision de la constitution jordanienne et l'octroi du statut de «partenaire avancé» à la Jordanie en 2010;
- l'adaptation de la politique européenne de voisinage aux nouveaux défis qui se posent dans le voisinage méridional ;
- la mise en place d'une approche différenciée fondée sur **la politique «plus pour plus»** énoncée dans la communication conjointe du 25 mai 2011 relative aux pays du sud de la Méditerranée, en vertu de laquelle les progrès véritablement réalisés sur la voie de la démocratie, d'élections libres et loyales et, par-dessus tout, des droits de l'homme, devraient être récompensés;
- la poursuite de l'aide humanitaire aux personnes déplacées de la région ;
- des efforts coordonnés de l'UE avec les membres du G8 qui sont prêts à étendre le «partenariat de Deauville» à tous les pays de la région engageant une transition vers une société libre, démocratique et tolérante.

Résolution sur la situation en Syrie, au Yémen et à Bahreïn dans le contexte de la situation prévalant dans le monde arabe et en Afrique du Nord

2011/2756(RSP) - 20/07/2011

[Communiqué de presse](#) du Conseil